Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
ID : 087-218706505-20261019-D2026CCAS28-DE

Délibération du Conseil d'Administration du CCAS de FEYTIAT

L' An deux mil vingt six le 19 octobre, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Madame Danielle BARRIERE.

Nombre de membres en exercice : 15
Date de convocation : 07 octobre 2026

PRÉSENTS : D. BARRIÈRE - JF. BATIER - M. BOISSONNEAU - C. GAUJARD - D. NICOT - JF. MELLIER - J. MORIN - C. GOUDOUD - C. DEMATHIEU - M. TRICARD.

ABSENTS EXCUSÉS : L. LAFAYE - S. MOURET - L. FRION - JL. CHAUMON (procuration M. BOISSONNEAU) - E. HELIER-TAUTER.

OBJET : COMMANDE CHOCOLATS EHPAD.

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'une commande de 105 ballotins a été effectuée auprès de la société MONBANA, Zone Commerciale de Boisseuil, 87110 LE VIGEN, et peut donc être passée à la société MONBANA pour un montant total de 868,35 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration donne son accord pour cette commande.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 19 octobre 2026

Pour le Président et par délégation de signature,

La Vice- Présidente du CCAS

D. Barrière

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
FEYTIAT
87220

Danielle BARRIERE

D2026CCAS28